



Refus de paiement facture

Par **reynaud sue olivier**, le **06/04/2017** à **11:34**

Bonjour,

Je suis une salle de sport en janvier 2017 je tombe d'accord avec une société qui rachète mon ancien matériel pour le reconditionner et le revendre.

-je leur envoie la facture qu'il me retourne daté signé avec bon pour accord de leurs part. Avec une date d'échéance de paiement au 28/03/17.

-N'ayant toujours pas reçu de règlement du matériel je les contacts par mail et la tres surpris de leur retour.

Mail de réponse de leur part.

[s]"Bonjour

il me semble, pour ne pas dire que je suis sur, que nous avons pris un engagement de dépôt vente avec une date beaucoup plus éloigné (début de saison, juin 2017);

la comptabilité en copie de ce mail; pour confirmation, mais je peux me tromper ou qu'on ce soit mal compris.

le matériel vous appartenant toujours jusqu'à son paiement, nous sommes prêt à vous le retourner à nos frais bien évidemment.

Navré de cette incompréhension.

Merci de m'indiquer les modalités de retour, que je les transmettent à ma collègue du transport.

Cordialement"

A aucun moment je n'ai signé de contrat dépôt vente il s'agissait très clairement d'une vente.

Pouvez vous me dire quelle recours ai-je afin de recuperer mon argent?

Merci

Par **Visiteur**, le **06/04/2017** à **11:46**

Bonjour,
pour savoir si leur argument est valable, ils doivent avoir une copie de contrat signé par vous ? Qu'ils vous la montre et après vous verrez ? Soit ils ont raison; soit pas. J'avoue être assez surpris que votre première action soit de venir sur un forum plutôt que de leur poser cette question ? Mais comme on dit; la critique est aisée...